



Nous vous livrons ci-dessous des réflexions sur l'éolien industriel.

Interview de monsieur **Marcel BOITEUX**, (Membre de l'Académie française). Normalien, agrégé de mathématique et diplômé de l'Institut d'études politiques, il a tout d'abord été attaché au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) (1946), avant d'accomplir, à partir de 1949, une ascension exemplaire au sein d'Electricité de France (E.D.F.), entreprise publique avec laquelle son nom se fond sans se confondre. Ingénieur au service commercial d'E.D.F. (1949), ingénieur au service des études économiques générales (1956), directeur des études économiques à la direction générale (1958), directeur général adjoint, il est nommé en 1967 directeur général de l'entreprise, avant d'en devenir président du conseil d'administration (1978-1987) puis président d'honneur. Il prend alors la présidence de la Fondation EDF pour le mécénat.

Par ailleurs, il a présidé auprès du premier ministre le Comité consultatif de la Recherche scientifique et technique en 1966-1967. Au moment de quitter l'EDF, il a été appelé à la présidence de l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) de 1985 à 1994, et de l'Institut Pasteur (1988-1994).

“En quoi la France est-elle en retard dans l'éolien ? » Vous avez tout à fait raison de vous poser la question” dit

Marcel Boiteux en réponse au commentaire de Elisabeth Huffer (19 décembre 2006):

“L'énergie éolienne, comme l'énergie solaire, étaient autrefois qualifiées d'énergies gratuites : elles sont fournies par la Nature et il « suffit » de les capter. Mais le charbon aussi est un produit de la Nature, et il suffit d'aller le chercher dans des sous-sols plus ou moins profonds. En fait, extraire, capter sont des activités coûteuses, et l'expérience montre malheureusement qu'il n'y a pas plus onéreux que les énergies gratuites.

D'autant qu'aux coûts marchands d'extraction ou de captage s'ajoutent des nuisances, bien connues pour le charbon, mais de plus en plus évidentes pour les éoliennes : nuisances sonores, nuisances esthétiques. La contribution des éoliennes à la satisfaction des besoins de nos contemporains justifie-t-elle les nuisances dont elles sont responsables ?

Le défaut majeur des éoliennes, c'est qu'on ne peut compter sur elles. Pas d'électricité quand le vent est trop faible, rien non plus quand il est trop fort, car il faut mettre les pales « en drapeau » pour éviter que le vent les arrache.

Dès lors, quand on vient vous expliquer que le prix de revient du kWh éolien n'est guère plus élevé que ce que vous coûte en moyenne le kWh domestique livré par EDF à votre domicile, lorsqu'on vous assure qu'avec un petit parc d'éoliennes on produira autant de kWh qu'en consomme la ville de Bordeaux, la question qui se pose est d'une limpide clarté : a-t-on affaire à un béotien ou à un imposteur intéressé?

Si les bordelais acceptent de rester dans le noir pendant les trois quarts du temps, quitte à consommer quatre fois plus que leurs besoins habituels quand le vent souffle, le propos est certes valable. Sinon, il faut prendre conscience de ce que le raccordement d'une éolienne au réseau implique la construction parallèle d'un morceau de centrale EDF de même débit pour remplacer l'éolienne quand le vent n'est pas bon. Et comme il n'y a pas de vent dans les situations anticycloniques de grand froid, les éoliennes se substituent bien moins en France aux centrales à fuel

ou à charbon auxquelles il faut faire appel lors des pointes de froid, qu'à la production des centrales nucléaires : d'où suit qu'on économise surtout de l'uranium, beaucoup moins coûteux que le fuel ou le charbon, et très peu d'émissions de gaz carbonique. Il est clair, cela étant, que si le KWh éolien était payé au service rendu – remplacer des KWh nucléaires et, de temps à autre, des KWh pétroliers – les éoliennes appartiendraient encore au secteur des énergies futuristes. Mais

le parlement et/ou le gouvernement ont décidé au nom du peuple souverain que le KWh éolien, qui coûte à son fournisseur environ deux fois plus cher qu'il ne rapporte à EDF, serait payé au dit fournisseur trois fois plus cher (au moins pendant quelques années). D'où l'énorme pression des candidats producteurs – de plus en plus souvent à capitaux étrangers – qui brûlent de profiter de cette manne, et les moyens abondants dont disposent les propagandistes de l'éolien pour abuser de la confiance du public. Car il faut l'avoir vécu pour bien saisir ce qu'implique le caractère rigoureusement non stockable du KWh électrique : même parmi ceux qui croient finalement l'avoir compris – notamment à Bruxelles – peu nombreux sont les quelques spécialistes capables d'en tirer toutes les conséquences.

Faut-il pour autant renoncer définitivement aux éoliennes ? Si, comme ce fut le cas pour le nucléaire avec la fission de l'atome, une découverte fondamentale ouvrait un champ nouveau à la captation de l'énergie éolienne, la question se poserait d'y consacrer beaucoup d'argent pour exploiter le plus vite possible le domaine encore vierge ainsi offert à l'humanité. Mais comme rien de tel n'a eu lieu jusqu'ici, il faut se contenter, en attendant, de vivre au rythme du progrès général des techniques et des matériaux, pas à pas, une année après l'autre, et considérer qu'on en est encore au stade de la recherche-développement. Pour concrétiser les progrès enregistrés, et conserver des équipes motivées, il est concevable de construire de temps en temps une nouvelle éolienne, subventionnée. Mais c'est pur gaspillage que d'en construire plusieurs identiques pour profiter d'un effet de série.

Car, tant que la production en série reste économiquement déficitaire, on ne fait que réduire le déficit unitaire tout en augmentant le déficit total.

Moralité : le développement actuel des éoliennes doit trouver une autre justification qu'économique ou écologique. Embellir le paysage ? Ce semble être un avis non partagé...

LE PARC EOLIEN D'ALLY (Haute-Loire)

Témoignage : Décembre 2006 (Force de défense des Ayants droit de Sections de Communes (AFASC). Présidente : Marie-Hélène LEGRAND - Siège social : Côte de Choubert 43350 SAINT PAULIEN)

« Ce bruit répétitif, insidieux, nous a volé notre espace de vie »

Voici le témoignage de deux Cantaliens qui ont une maison de campagne à Proximité (650mètres) du parc éolien d'Ally en Haute-Loire. Nous les connaissons bien, ce sont des gens calmes, pondérés. Nous nous portons garant de ce qu'ils nous disent

« Elles tournent et elles le font entendre. On n'entend plus qu'elles - quand il fait beau, en bruit de fond, tel le ronflement permanent d'un avion, elles tournent lentement, elles ne produisent pas d'électricité. Mais le visiteur ne le sait pas, elles tournent.

Quand le temps se couvre, déjà le bruit s'amplifie, si le vent commence à souffler; le bruit vous envahit, vous enveloppe et vous poursuit où que vous soyez. Un simple bruit de moteur

devient secondaire par rapport au brassage répétitif de l'air. Pour fixer un peu plus les idées, il faut savoir que l'intensité du bruit perçu varie moins en fonction de la direction du vent que du degré d'humidité de l'air ambiant et des éléments topographiques.

- Le pire reste à venir avec : le brouillard.

Là, vous êtes prisonnier et le bruit s'abat sur vous sans que vous discerniez d'où il vient et il vous poursuit même jusqu'à l'intérieur de la maison.

- Enfin, quand le vent devient trop violent, les pâles se mettent en sécurité, ne produisent plus d'électricité; vous ne les entendez plus car les rafales sont plus bruyantes, mais elles tournent

Voilà ce que nous vivons au quotidien. Avant, on n'entendait pas le chant des oiseaux, on l'écoutait.

Maintenant, on n'écoute pas le bruit des éoliennes, on l'entend, on l'entend même très bien. 630 mètres. La plus proche éolienne est à 630 mètres de la maison, mais même à cette distance avec ses quatre congénères, elle joue les invités qui s'incrument. Ce bruit répétitif, insidieux, nous a volé notre espace.

Peut-être allons nous aussi tourner la carte ?

A bon entendeur, salut

M. et J.M,

Courrier du secrétaire général de la CGT de La Normandie



14 décembre 2006

Communiqué de Presse

Les éoliennes sont dans le vent, reste à savoir pour qui elles tournent

Qui paie et à qui cela rapporte, cela reste la question légitime en cette période où le débat semble être uniquement esthétique.

Nous aurons douze champs éoliens dans une région qui aujourd'hui produit pourtant déjà plus d'énergie qu'elle qu'elle n'en consomme. Cela ne semble pourtant choquer personne.

L'énergie n'est pas une marchandise. Une matière stockable. Il faut la consommer au fur et à mesure de sa production.

C'est une particularité dont il faut tenir compte

Pourquoi des investisseurs privés mobilisent-ils de l'argent public et privé dans un marché dont l'offre couvre largement la demande dans notre région !

La Normandie ce n'est pas la Bretagne.

Poser cette question, ce n'est pas prendre pour ou contre les énergies dites nouvelles, c'est simplement réfléchir au processus mis en œuvre.

La réponse est simple.

Les financiers ne prennent aucun risque EDF se doit d'acheter leur production à des tarifs environ cinq fois supérieurs au coût de production habituel d'EDF. Cela fait cher le moulin à vent et la sortie du dimanche.

Alors si cela coûte plus cher, à qui cela rapporte

A l'investisseur sûrement, aux élus des communes concernées qui diront à leurs concitoyens que leurs impôts vont baisser grâce à la ristourne reversée par l'investisseur privé propriétaire des pylônes, sûrement. Mais qui dira à ses usagers que leur facture d'énergie va à nouveau augmenter pour rentabiliser les investissements privés et la différence entre le coût de production par EDF et le coût de production pour les entreprises privées propriétaires des éoliennes.

Ainsi et si le vent tourne, c'est celui de la privatisation et de l'augmentation de la facture énergétique.

Le réveil risque d'être douloureux.

Thierry LEPAON Secrétaire général

Commentaires de Mr GONNOT Député de l'Oise (UMP)

Les éoliennes, c'est magnifique, c'est beau quand ça tourne... Oui, mais pour que ça tourne, il faut du vent, beaucoup de vent, de 15 à 95 Km/h.

À Bouin, la puissance nominale (19,5 MW) est obtenue pour un vent de 15 m/s soit 54 Km/h. De telles conditions ne se trouvent en moyenne en France que 160 jours/an. Environ 100 jours/an à Bouin à puissance nominale (sources EDF).

Nous y voilà, c'est la fin d'un beau rêve. L'éolien ne peut être qu'une énergie de complément, sympathique mais incertaine.

Alors pourquoi développer l'éolien ? François-Michel GONNOT, Député de l'Oise et Président de la Commission « Énergie et Développement Durable » déclare au colloque de l'ADEME : « Le nucléaire ne suffira pas à assurer l'accroissement de la demande. Il faut le dire à la population. Si nous voulons que la population accepte l'implantation des réacteurs EPR, donnons-lui un signal fort dans les énergies renouvelables ».

En conclusion les éoliennes sont un leurre écologique et plus précisément un attrape-nigaud écologiste

LE FIGARO

Bataille : « La gestion de l'Allemagne est fantaisiste »

Pour le député Christian Bataille, vice-président socialiste de la commission des Affaires économiques, la France n'a pas à payer les mauvais choix de ses voisins.

Député socialiste du Nord
LE FIGARO. - Quelles leçons tirer de la panne de samedi ?

Christian BATAILLE. - Ce n'est pas une surprise. Il y a longtemps que la sonnette d'alarme a été tirée par les responsables de RTE sur la faiblesse des interconnexions européennes. L'autre raison, c'est la gestion fantaisiste de l'électricité en Allemagne. Berlin a dit non au nucléaire et sème sur tout son territoire des éoliennes, capables au mieux de lui fournir 3 % de ses besoins. En réalité, les Allemands misent tout sur des centrales au lignite et au charbon avec beaucoup de rejets de CO2 dans l'atmosphère. Inutile d'être

cocardier, mais au moment de la panne, la France était excédentaire. Les Allemands ne veulent pas de centrales nucléaires, mais sont contents de pouvoir disposer de notre électricité à 80 % nucléaire.

N'est-il pas paradoxal d'expliquer que grâce à cette panne on a évité l'effondrement du réseau ?

Bien sûr ! Les usagers ne veulent pas que cela se reproduise. Un point c'est tout. Mais ces derniers temps, EDF a fait des économies de bout de chandelles en fermant des petites centrales à charbon, pourtant très utiles au moment des pics de consommation.

Appelez-vous à une Europe de l'électricité ?

Oui, si c'est pour convaincre nos voisins de planifier à long terme leur politique. En revanche, les Français n'ont rien à gagner à un prix européen du kW/h qui dépen-



« Les Allemands sont contents de disposer de l'électricité française à 80 % nucléaire. » Denis/Réa

drait des cours mondiaux du pétrole et du gaz. Enfin, la France qui a su mettre en place une politique à long terme, n'a pas à payer l'imprévoyance des Allemands ou des Italiens qui, eux, risquent en permanence une coupure totale.

*Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS ARNAUD*

Débat national sur les énergies

Observations de l'UNIDEN

(Union des Industries Utilisatrices d'Énergie)

Le développement accéléré de l'énergie éolienne, associé à une obligation d'achat excessivement généreuse, sera nécessairement répercuté sur la facture d'électricité de tous les consommateurs français.

Les industriels exposés à la concurrence mondiale verront leur compétitivité significativement altérée. **Or, cette dégradation de la compétitivité est synonyme de délocalisation** à moyen ou long terme. C'est pourquoi l'UNIDEN est favorable à un développement maîtrisé de l'énergie éolienne qui respecterait un minimum d'efficacité économique.

La loi du 10 février 2000 a prévu, à travers son article 10 et le décret du 8 juin 2001 fixant les conditions d'achat d'électricité produite à partir de l'énergie mécanique du vent, un dispositif de soutien financier considérable pour l'énergie éolienne.

Ce soutien se caractérise par un tarif de reprise de l'électricité produite par l'éolien à un prix excessivement avantageux, de surcroît pour une énergie non garantie (84 €/MWh en moyenne sur 15 ans).

A titre de comparaison, le prix de production d'une centrale nucléaire ou d'un cycle combiné au gaz naturel est d'environ 30 €/MWh.

Par ailleurs, le programme de développement de l'énergie éolienne génère des surcoûts liés au renforcement des réseaux de transport rendu nécessaire par le raccordement de la production éolienne décidée dans le cadre du plan de programmation pluriannuelle (14.000 MW à l'horizon 2010). Ainsi, il est prévu un montant d'investissement de 800 millions d'euros pour renforcer les réseaux de RTE (Réseau de Transport de l'Electricité).

Enfin, le réseau électrique national dispose de peu de réserve de puissance pour les réglages secondaire et tertiaire indispensables à l'adéquation en temps réel de l'offre et de la demande.

Cette situation est liée au poids considérable de la production nucléaire, qui présente une inertie significative quant aux réglages secondaire et tertiaire, ainsi qu'à l'importance du chauffage électrique, générateur de demandes de pointe imprévisibles en fonction des conditions climatiques.

Le développement de l'énergie éolienne, par nature aléatoire, impliquera la reconstitution des marges de réglage, et donc la construction de centrales dédiées que tous les consommateurs d'électricité devront payer. L'UNIDEN estime à 4.000 MW la puissance à installer, soit un investissement de près de 1,7 milliard d'euros.

Ainsi, chaque année, les 14.000 MW d'éolien devraient générer 30 milliards de kWh ; cela représentera un surcoût de près de 2 milliards d'euros par an (30.000.000.000 x [84-30]), soit 30 milliards d'euros sur 15 ans.

En tenant compte des 800 millions d'euros relatifs au renforcement de réseau et des 1,7 milliard des centrales de réglage, ce sont près de 32 milliards d'euros que tous les consommateurs d'énergie électrique devront financer.

Ce montant de 32 milliards d'euros doit être mis en perspective avec une espérance d'économie de 120 millions de t/CO2 sur une période 15 ans (si la production électrique correspondante de 30 TWh était exclusivement générée à l'aide de cycle combiné au gaz naturel, sans faire appel à un quelconque kWh nucléaire supplémentaire).

Cela représente une valeur de 266 €/t CO2, alors que la valeur commerciale actuelle du CO2 est de l'ordre de 7 €/tonne.

Dans ces proportions et avec ce prix d'achat trop élevé, le développement de l'éolien s'avérerait prohibitif.

Extrait du journal : Lutte Ouvrière n°1987 du 1^{er} septembre 2006

EDF et les tarifs des éoliennes: Vents de profits

L'augmentation, totalement injustifiée, de 1,7% du prix de l'électricité, autorisée par le gouvernement le 1^{er} juillet dernier, va peser sur l'ensemble de la population. Mais il y a pire, dont on ne parle guère.

Depuis quelques années les éoliennes ont commencé à se développer en France. Comme le prix de revient du courant issu du vent est nettement plus élevé que celui du nucléaire (bien que le vent soit gratuit), les éoliennes ne peuvent être construites que si elles bénéficient d'un soutien financier.

L'État qui a décidé de favoriser ce qu'on appelle les « énergies renouvelables » aurait dû en conséquence trouver un financement pour les éoliennes. Il en a trouvé un en rendant obligatoire l'achat par EDF de l'électricité issue du vent, au-dessus du prix coûtant. Et EDF fait payer ce surplus aux consommateurs. Cela figure sur les factures, avec quelques autres dépenses, sous la rubrique « contribution au service public de l'électricité », dont le seul mot juste est « contribution », car il s'agit de tout ce qu'on veut sauf d'un service public.

Jusqu'à présent cette « contribution » pesait de quelques pour-cent sur les factures, déjà nettement plus que les 1,7% de la dernière augmentation. Mais maintenant, cette taxe va s'envoler car les éoliennes, ou plus exactement leurs heureux constructeurs et propriétaires, viennent de bénéficier de nouveaux tarifs en or.

Fin juillet, le gouvernement a décidé d'accorder, pour quinze ans, aux propriétaires d'éoliennes un prix de vente à EDF du kwh éolien qui est à peu près le triple du kwh nucléaire.

Consultée, la Commission de régulation de l'énergie, organisme officiel, avait rejeté le projet au motif que cela « représente un soutien disproportionné à la filière éolienne, au regard du bénéfice attendu » car la rentabilité devrait être « de l'ordre de 20% à 40% par an, après impôt, garantie sur quinze ans, pour des sites moyennement ventés ».

Malgré l'avis défavorable de la Commission, le gouvernement a maintenu sa décision.

Autant dire que l'éolien va intéresser de plus en plus d'investisseurs, et de plus en plus de trusts qui se mettent sur les rangs, comme Endessa, Total, et bien d'autres.

On n'avait pas demandé l'avis de la population lorsque les autorités s'étaient lancées dans le nucléaire, il y a quelques décennies. On ne lui demande pas davantage son avis aujourd'hui, pour le financement de l'éolien privé, et on se garde d'annoncer clairement que les tarifs de l'électricité vont forcément grimper à cause de cette décision.

Le ministre de l'Économie, Thierry Breton, vient d'annoncer que les tarifs d'EDF n'augmenteraient plus jusqu'au 1^{er} juillet de l'an prochain, c'est-à-dire après les élections. Mais même cette promesse, c'est du vent car discrètement, de manière peu visible, le prix du courant va grimper, pour le plus grand bien de ceux qui spéculent... précisément sur le vent.

André VICTOR